

nous permet d'influencer les politiques de pays plus importants par l'élaboration de positions qui reçoivent l'appui de tous les membres. Nous jouissons d'autant de la faveur de pays plus petits alors que nous les aidons à faire entendre collectivement leurs voix et, partant, à avoir plus d'influence. Mais, depuis dix ans, les alliés du Canada sentent que celui-ci participe avec moins de dynamisme et de créativité à certaines institutions politiques internationales.

Nos réalisations en matière de maintien de la paix ont tout particulièrement été une source d'influence sur la scène internationale. Nous avons participé à seize des dix-sept opérations onusiennes de maintien de la paix et à deux opérations indépendantes en Indochine, à un coût global d'environ 500 millions de dollars. Nous avons fourni des services spécialisés que peu d'États auraient pu fournir. Mais nous sommes moins en mesure de faire de telles contributions maintenant que par le passé.

Nous avons aussi une certaine stature militaire. Nos forces sont relativement petites, mais elles font preuve de beaucoup de professionnalisme. Nous nous classons au sixième rang des alliés de l'OTAN pour ce qui est de nos dépenses globales de défense. Nos territoires du Nord et leur système d'alerte avancée donnent la profondeur de champ et le temps de réaction essentiels à l'efficacité et à la crédibilité du dispositif américain de dissuasion nucléaire et, par voie de conséquence, à la sécurité de l'Occident. De plus, nos effectifs, nos ressources nationales et notre industrie restent au service de la défense de la démocratie occidentale; nous l'avons d'ailleurs prouvé lors de deux guerres mondiales qui ont coûté la vie à plus de 100 000 Canadiens.

Pourtant, c'est dans le domaine de la capacité militaire que notre puissance a connu son déclin le plus marqué. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Canada était une grande puissance militaire, avec une armée de 500 000 hommes, une marine de 200 bâtiments, et une aviation comparable à celle de la Grande-Bretagne. Après la guerre, nous avons plafonné notre capacité militaire lorsque nous nous sommes exclus du club nucléaire. Et au milieu des années 60, notre puissance militaire conventionnelle a amorcé un déclin constant — tant en termes de personnel que de matériel. (Voir la figure 13.)

*C'est dans le domaine des ressources militaires que notre puissance a connu son déclin le plus marqué.*

Le déclin a été le plus marqué au plan des ressources disponibles pour la surveillance des espaces aérien et maritime du Canada, durant une période où ces étendues étaient considérées comme relativement peu sensibles sur le plan de la sécurité. Aujourd'hui, les perceptions ont changé. Même si la capacité de défense aérienne s'améliorera au cours des prochaines années, sans orientation nouvelle la capacité de nos forces maritimes de surface continuera de décroître jusque bien avant dans les années 1990, même en supposant un élargissement du programme des frégates de patrouille (FCP). (Voir les figures 14 et 15.)

Ces dernières années, le Canada a atteint l'objectif convenu à l'OTAN, qui consiste à accroître de 3 % par année (net après inflation) les dépenses de défense. De nouveaux programmes d'équipement, notamment l'achat de nouveaux avions de patrouille à long rayon d'action, de CF-18 et de frégates, ont permis d'arrêter le déclin. Un certain déclin était inévitable et normal. Les